

Préavis N° 04-2023

Demande de crédit complémentaire pour la réfection des douches du bâtiment B

Préavis du Comité de direction déposé au Conseil Intercommunal d'Enfance et Jeunesse dans sa séance du 7 juin 2023

Le présent préavis a pour but de présenter les besoins en vue d'obtenir l'accord pour un crédit complémentaire de CHF 46'000.- pour la réfection des douches du bâtiment B.

1. Préambule

Lors de sa séance du 8 juin 2022, le Conseil Intercommunal a accordé au Comité de Direction d'Enfance et Jeunesse un crédit de CHF 114'220.- pour la réfection des douches du Martinet B. En effet, et comme l'indiquait le préavis n°04/2022 « suite à un contrôle de l'Office de la Consommation du Canton de Vaud, les analyses microbiologiques effectuées sur la qualité de l'eau montraient des chiffres supérieurs à la norme. »

Afin de répondre à l'obligation de remettre nos installations aux normes, plusieurs devis ont alors été demandés pour notamment : démontage de l'ancienne installation, ouverture des murs pour le passage des nouvelles conduites, installation de mélangeurs mécaniques à pousoirs, remplacement des pommeaux de douches et réfection des faïences après intervention du sanitaire.

2. Situation actuelle

Il s'avère que la complexité technique des installations a nécessité de faire appel à un bureau technique, ce qui n'avait pas été envisagé lors des premiers devis. A cela s'ajoute une forte hausse du prix des matières premières, qui impacte de manière significative les montants estimés lors de la demande de crédit datant du 8 juin 2022. De nouveaux devis ont été demandés sur la base du cahier des charges réalisé par le bureau d'ingénieur et un complément de CHF 46'000.- TTC est nécessaire afin de pouvoir mettre aux normes nos installations de douches.

3. Besoins

Les travaux ne peuvent pas être remis à plus tard, ils doivent obligatoirement être effectués durant la période des vacances scolaires estivales, seule période sans activité, permettant de réaliser l'ensemble des travaux. Le délai initial donné à Enfance & Jeunesse par l'Office de la Consommation pour remettre ses installations aux normes était à fin novembre 2021, il devient donc urgent de procéder aux travaux exigés par l'Etat, afin d'être en règle avec la législation et les normes.

4. Coûts et ligne budgétaire

Les coûts sont présentés en TTC.

Description	Coûts selon préavis 2022	Coûts actuels	Différence
-------------	-----------------------------	---------------	------------

Sanitaires	91 389.90	128 323.80	36 933.90
Carrelage	12 445.80	13 755.00	1 309.20
Ingénieur	0.-	3 554.10	3 554.10
Divers et imprévus	10 384.45	14 563.30	4 178.85
TOTAL	114 220.15	160 196.20	45 976.05
Arrondi			+ 23.95
TOTAL FINAL			46 000.-

5. En conclusion

Le CODIR vous demande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir adopter les conclusions suivantes :

Le Conseil Intercommunal d'Enfance et Jeunesse

- Dans sa séance du 7 juin 2023 ;
- Vu le préavis du Comité de Direction ;
- Entendu le rapport de la Commission des Finances ;
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour.

Décide

- D'adopter le préavis n°04-2023 Demande de crédit complémentaire pour la réfection des douches du bâtiment B.
- D'accorder au Comité de Direction un crédit complémentaire au préavis n°04-2022 de CHF 46'000.- TTC pour la réfection des douches du bâtiment B.
- D'autoriser le Comité de Direction à utiliser les liquidités courantes ou l'emprunt pour l'investissement des travaux.
- D'autoriser le Comité de Direction à amortir le montant sur 5 ans.

Adopté par le Comité de direction par voie circulaire.

Au nom du comité de Direction d'Enfance et Jeunesse

Enfance & Jeunesse

Sylvie Mery
Présidente

Isabelle Houmard
Directrice